

**La neutralité du net, vue du point
de vue des citoyens et des
fournisseurs de services innovants**



Intervenant : Philippe Aigrain, co-fondateur, La Quadrature du Net
Directeur, Sopinspace

Proposition de loi visant à affirmer le principe de neutralité de l'internet, et son contenu

modifié il y a 1 an, 4 mois / 12 versions

Texte

Versions (12)

Encapsulation

[Liste des versions](#) / [«1](#) [»](#) [Version n°2](#) [«3](#) [»12»](#)

Proposition de loi visant à affirmer le principe de neutralité de l'internet, et son contenu

par Ludovic Pénét

73 discussions, parcourir par : emplacement  44/73 

Article 1

Le principe de neutralité doit être respecté par toute action ou décision ayant un impact sur l'organisation, la mise à disposition, l'usage d'un réseau ouvert au public. Ce principe s'entend comme l'interdiction de discriminations liées aux contenus, aux tarifications, aux émetteurs ou aux destinataires des échanges numériques de données.

Et le protocole ?

par mathieu, crée le 17-08-2010 14:57

le ne sais pas si "contenus"

Article 2

l'alinéa 3 de cet article. Elle peut ordonner à la personne dont l'activité est d'offrir un accès à des services de communication au public en ligne ayant publié ces modalités de les réviser dès lors qu'elles portent atteinte à l'interopérabilité et au libre choix du terminal de connexion. [4]

Les personnes dont l'activité est d'offrir un accès à des services de communication au public en ligne ne peuvent interdire ou appliquer des conditions tarifaires spécifiques à leurs abonnés qui connectent simultanément ou successivement différents équipements à un même accès à des services de communication au public en ligne. [5]

Les personnes dont l'activité est d'offrir un accès à des services de communication au public en ligne ne peuvent restreindre les capacités d'envoi et de réception de données de leurs abonnés que : - Avec l'accord explicite de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes, dans un délai de 90 jours suivant leur demande - Sur décision d'une autorité judiciaire indépendante

Est puni d'une amende de 1000000 d'euros par infraction constatée le fait pour une personne dont l'activité est d'offrir un accès à des services de communication au public de ne pas satisfaire aux obligations définies au présent article.

Article 3

Les personnes dont l'activité est d'offrir un accès à des services de communication au public en ligne mettent gratuitement à la disposition du public, en un standard ouvert, les modalités techniques d'interconnexion de leur réseau de communication électronique. Les modalités techniques d'interconnexion incluent notamment les débits, la priorité et tout autre élément de nature à affecter les transmissions de données réalisées via cette

Re: Et le protocole ?

par benjamin bayart, crée le 17-08-2010 15:08

Je pense au contraire qu'il faut rester extrêmement générique. Il ne faut surtout pas faire une loi taillée sur mesure pour une idée précise, mais essayer de mettre par écrit les lignes générales sous-jacentes.

Du coup, la notion "contenu" me semble très bonne, parce qu'elle recouvre tout, y compris le format de données, le protocole, etc.

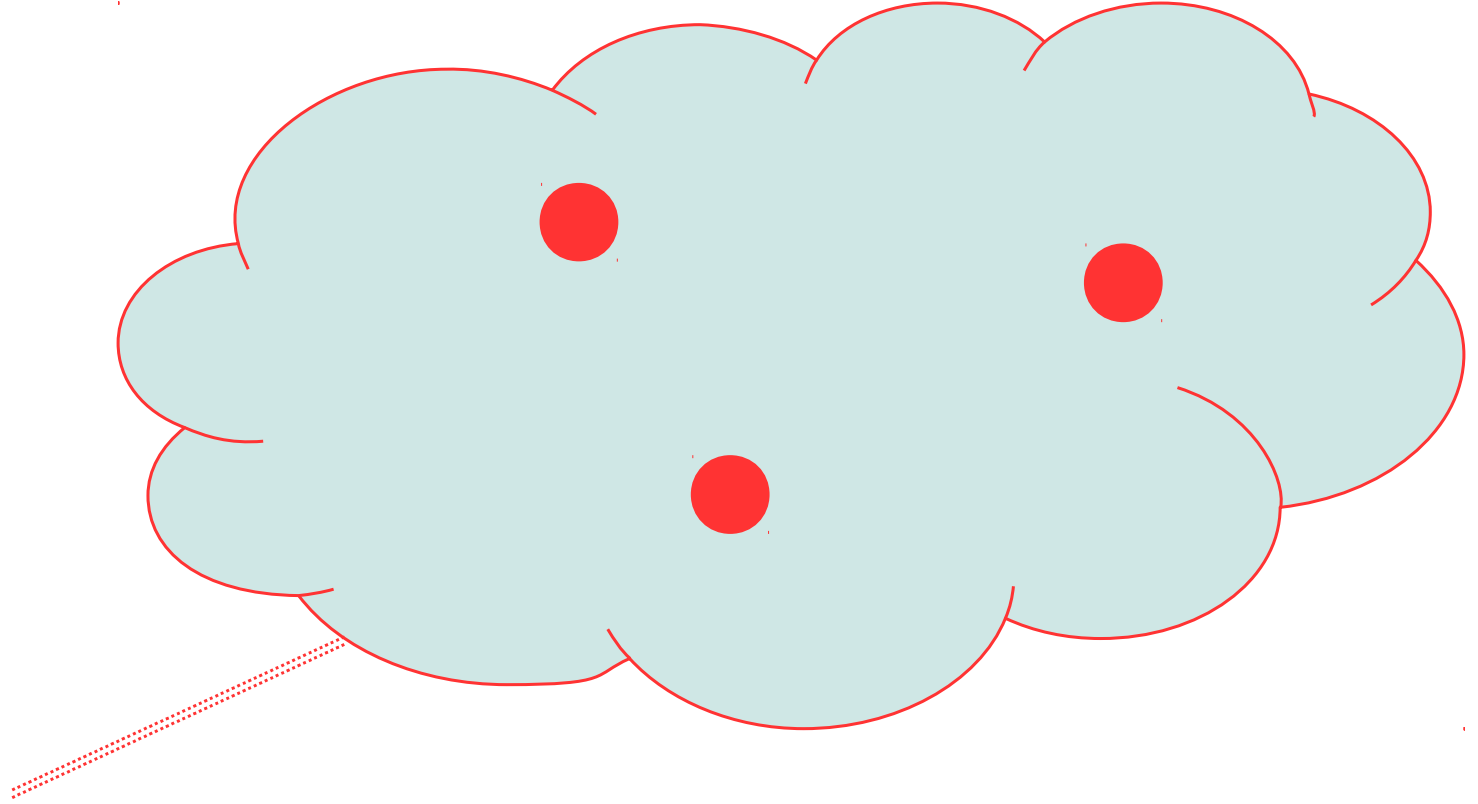
Re: Re: Et le protocole ?

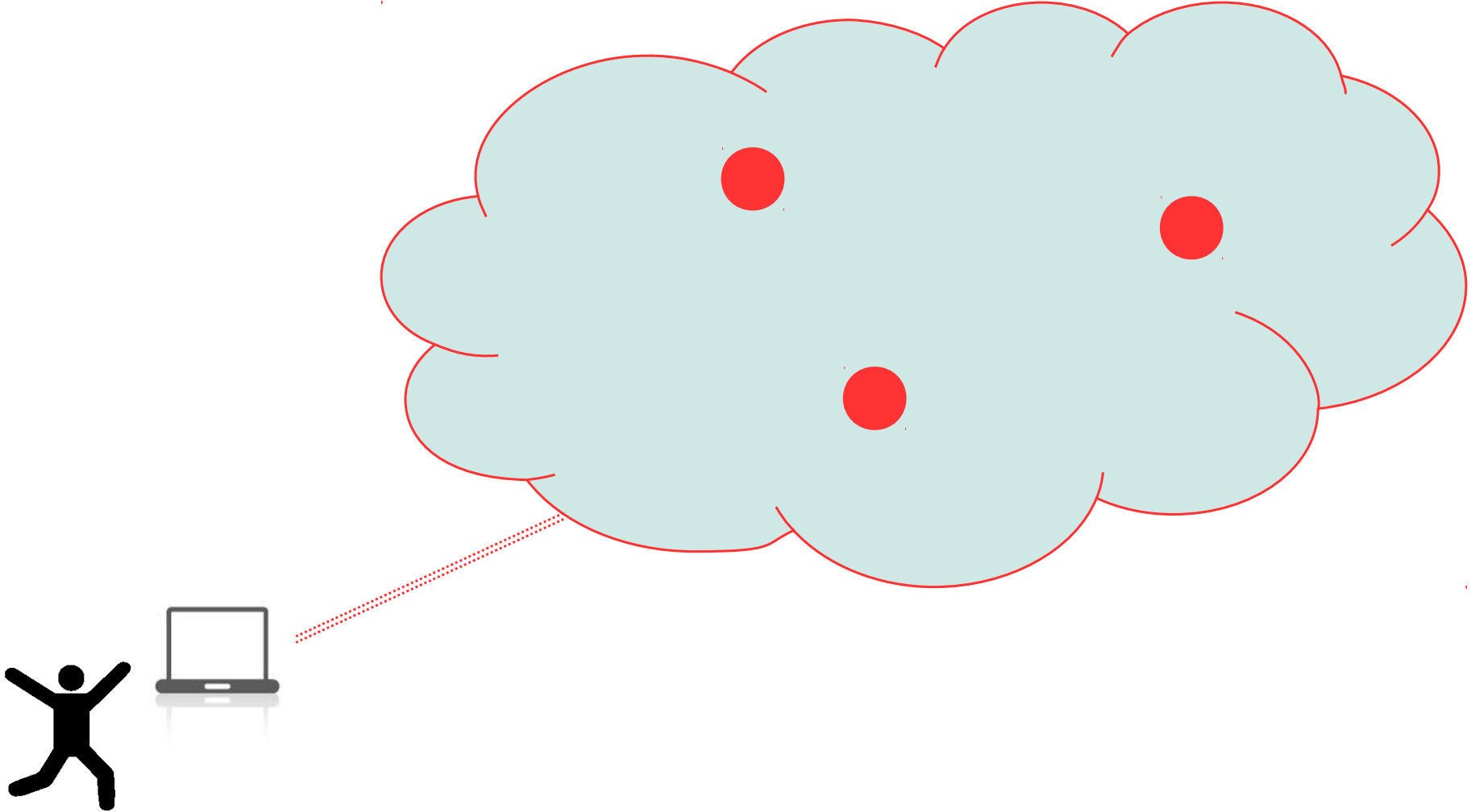
par mathieu, crée le 17-08-2010 21:44

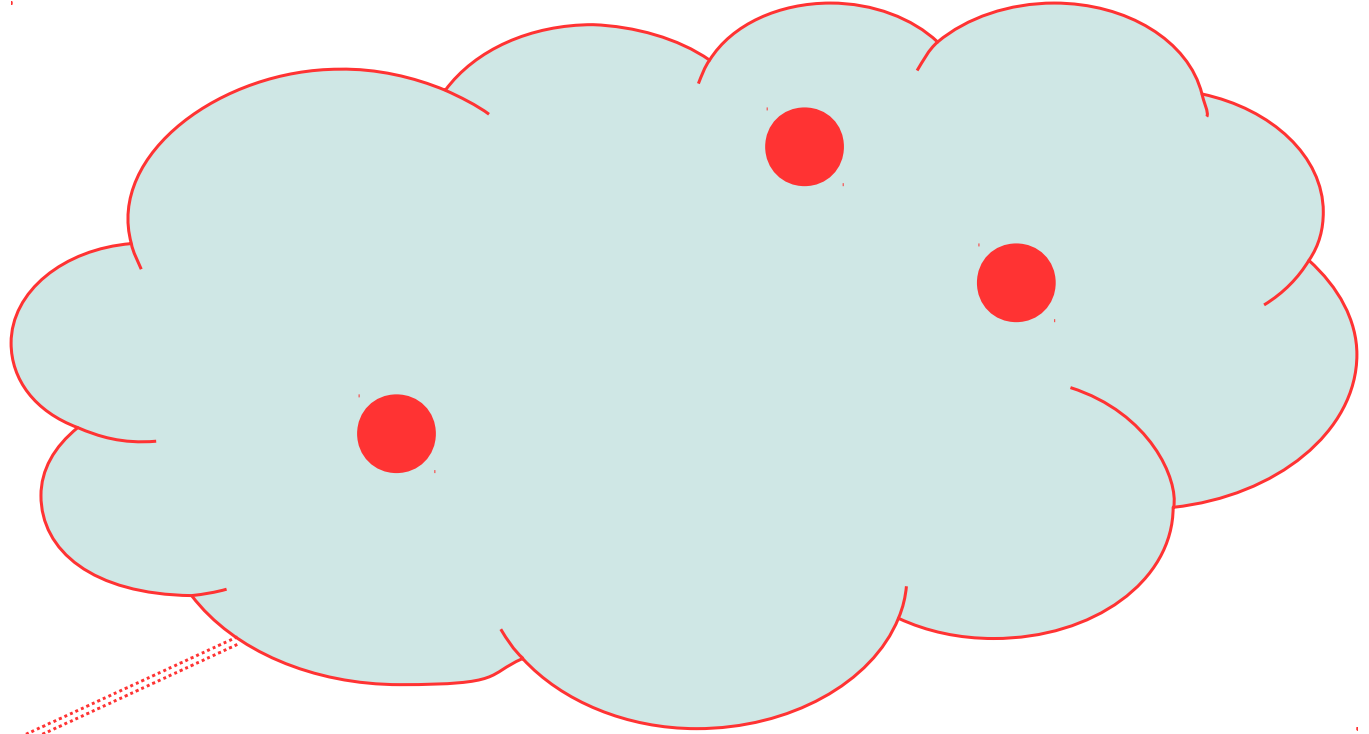
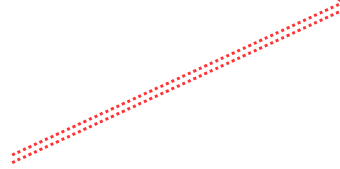
Merci pour la précision, ce point étant levé, me voici rassuré.

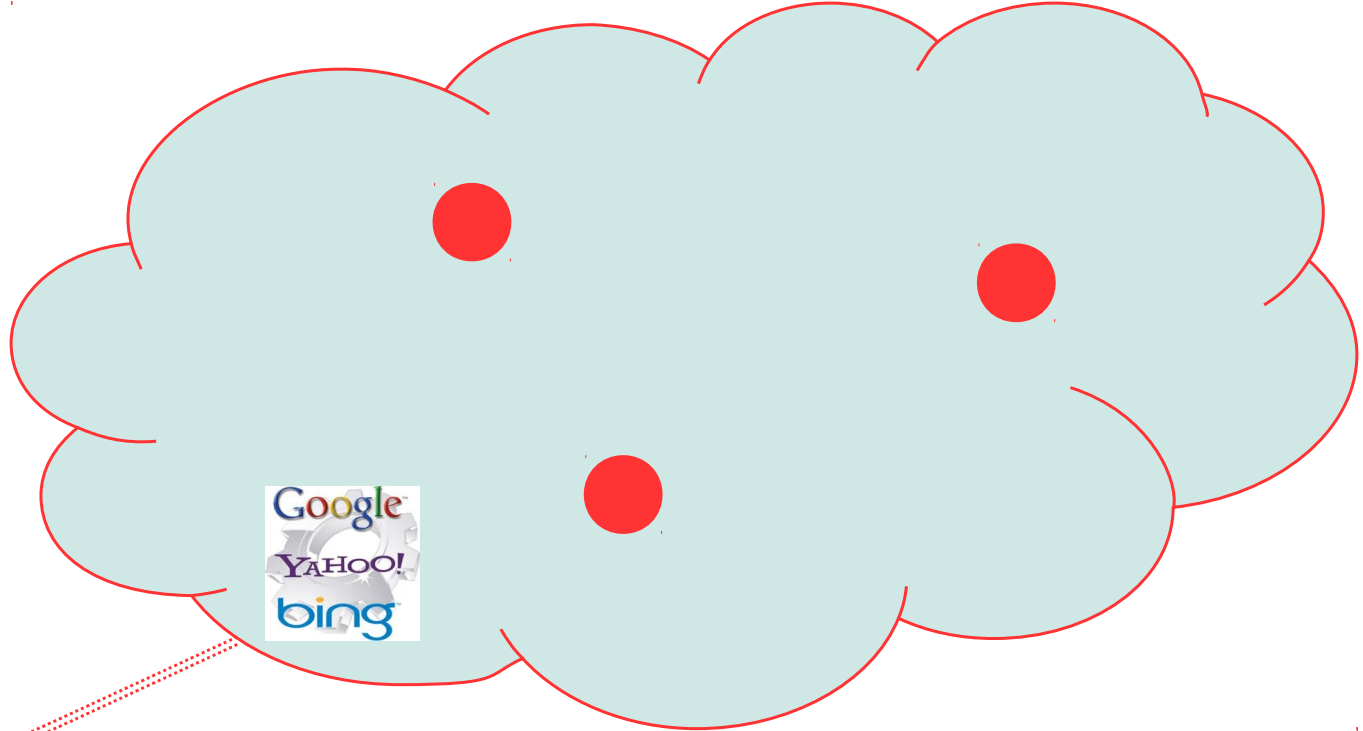
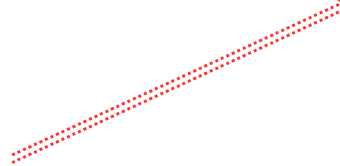
Article 1

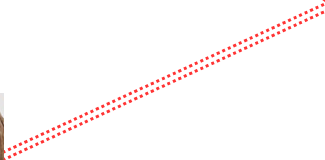
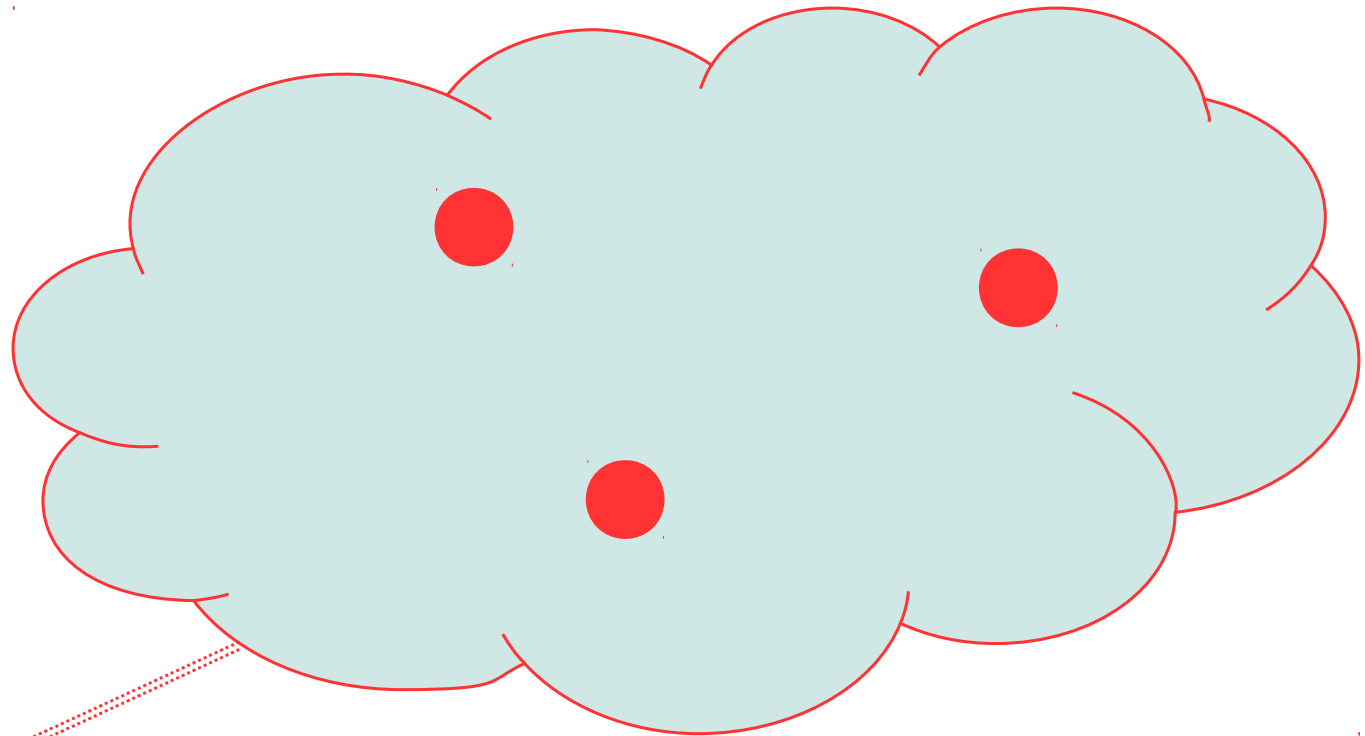
Le principe de neutralité doit être respecté par toute action ou décision ayant un impact sur l'organisation, la mise à disposition, l'usage d'un réseau ouvert au public. Ce principe s'entend comme l'interdiction de discriminations liées aux contenus, aux émetteurs ou aux destinataires des échanges numériques de données.

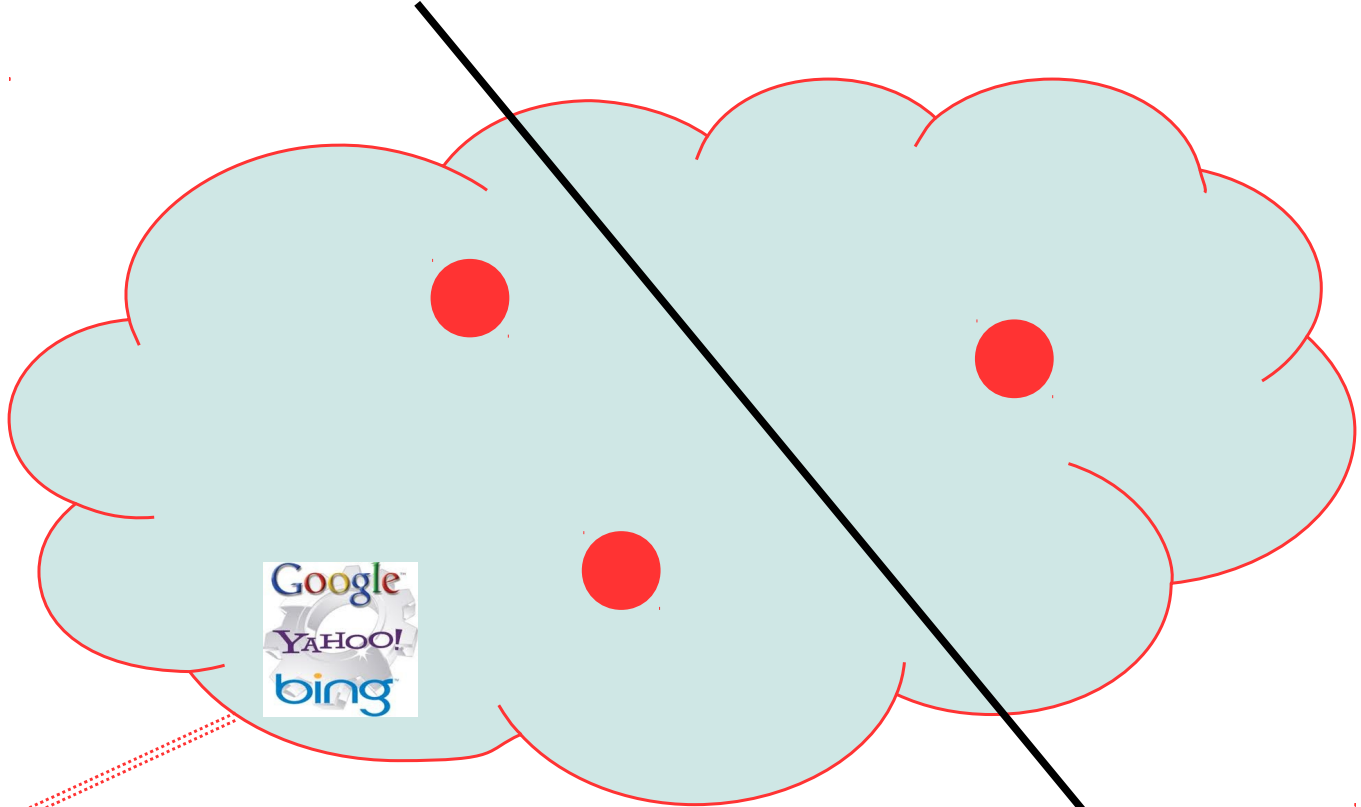




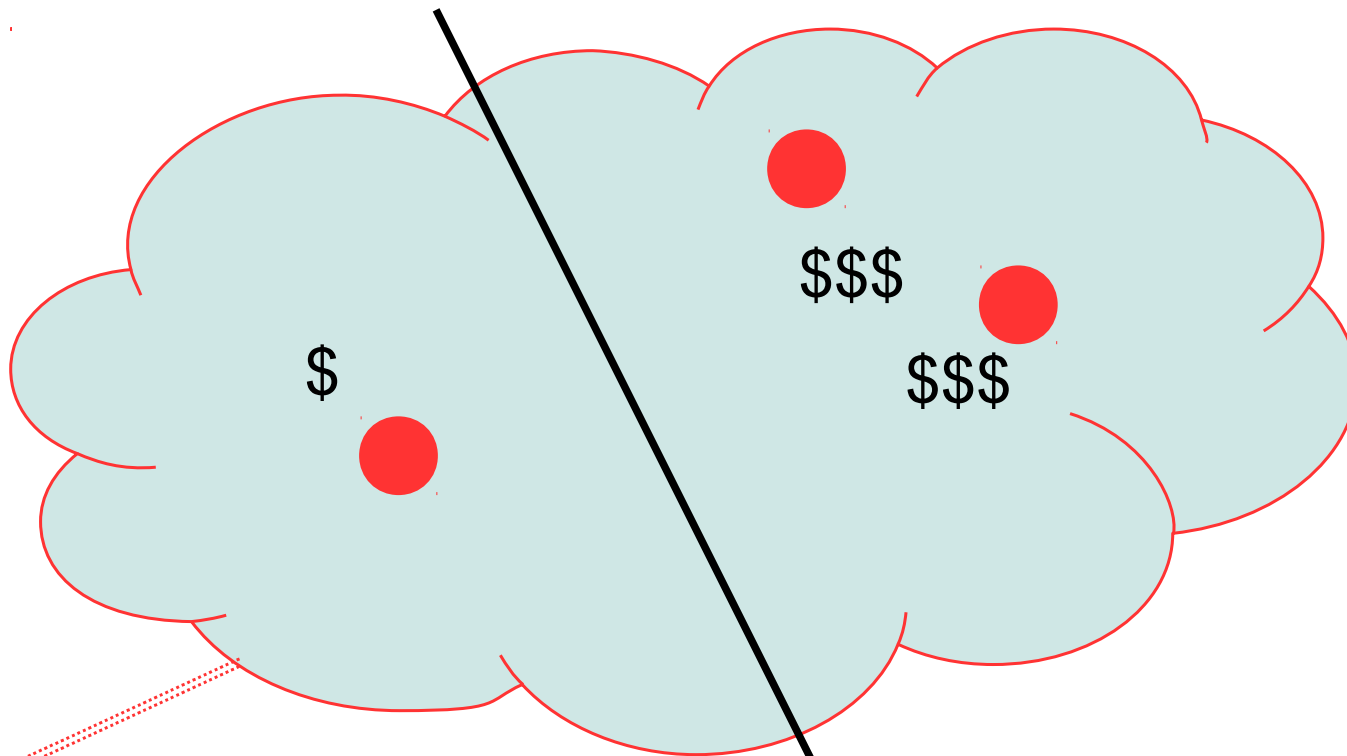


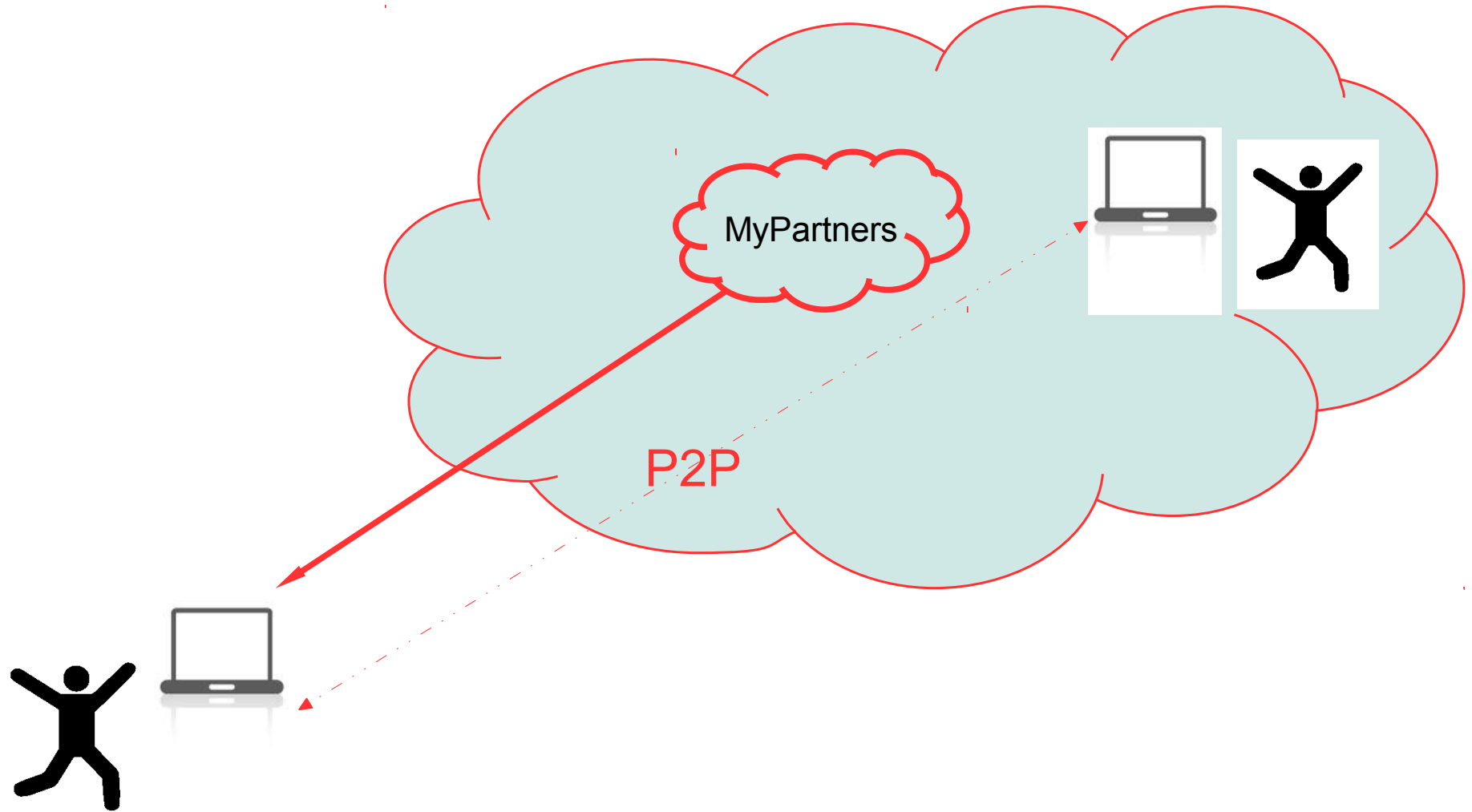


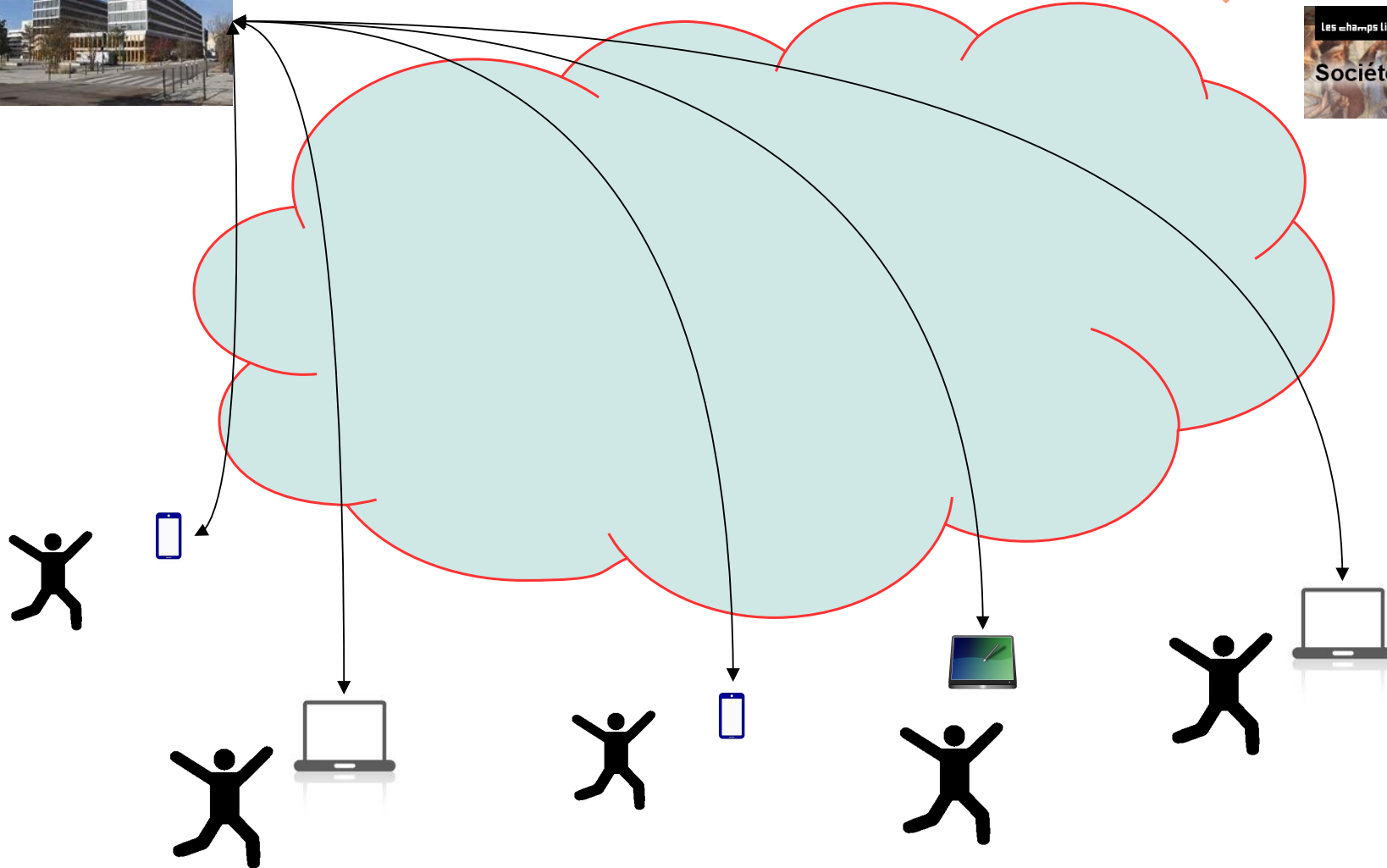


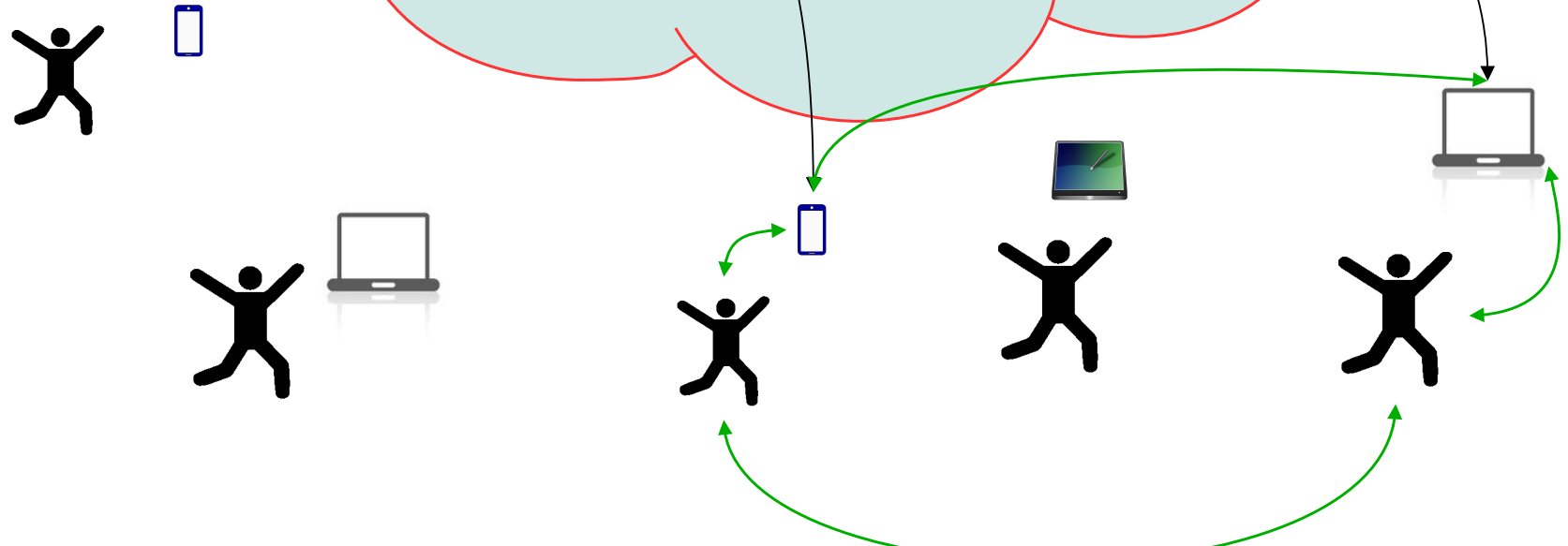


Google
YAHOO!
bing











http://www.laquadrature.net/fr/neutralite_du_Net



La neutralité du Net est un principe fondateur d'Internet qui garantit que les opérateurs télécoms ne discriminent pas les communications de leurs utilisateurs, mais demeurent de simples transmetteurs d'information. Ce principe permet à tous les utilisateurs, quelles que soient leurs ressources, d'accéder au même réseau dans son entier. Or, **la neutralité est aujourd'hui remise en cause à mesure que les opérateurs développent des modèles économiques qui restreignent l'accès à Internet de leurs abonnés**, en bridant ou en bloquant l'accès à certains contenus, services ou applications en ligne (protocoles, sites web, etc.), ainsi qu'en limitant leur capacité de publication.

Face à ces velléités de mettre à mal l'architecture décentralisée d'Internet, et la liberté de communication et d'innovation qu'elle rend possible, il est indispensable que le législateur garantisse la neutralité du Net. **Les opérateurs doivent être sanctionnés s'ils discriminent de manière illégitime les communications Internet, que ce soit en fonction de la source, du destinataire ou de la nature même de l'information transmise.** À défaut, seuls les utilisateurs d'Internet en mesure de payer un accès privilégié pourront bénéficier des pleines capacités du réseau.

LQDN ON NET NEUTRALITY AT EU COMMISSION



Jérémie Zimmermann's intervention at the EU Commission Summit about Net Neutrality.

QUADR'ACTU

REVUE DE PRESSE

Pour une politique des fréquences au service de l'innovation et de la démocratie

20/03/12

neutralité du Net, spectre radio et fréquences, analyse

Pour le régulateur européen, les opérateurs violent la neutralité du Net et la vie privée

12/03/12

neutralité du Net, Neelie Kroes, communiqué

Réponse à la consultation de l'Arcep sur la qualité de service de l'accès Internet

17/02/12

neutralité du Net, actualité

Le Conseil de l'UE soutient la neutralité du Net. Maintenant, une loi !

15/12/11

neutralité du Net, communiqué

Télé connectée : un pas vers l'interopérabilité, gare à la censure privée

09/12/11

censure et filtrage du Net, droit d'auteur, neutralité du Net, communiqué

RespectMyNet : les restrictions d'accès à Internet sur la table des régulateurs européens

01/12/11

neutralité du Net, Neelie Kroes, communiqué

Le Parlement européen vote massivement en faveur d'un Internet neutre

17/11/11

neutralité du Net, communiqué

ANALYSE

- [Réponse](#) de La Quadrature à la consultation de la Commission européenne sur la neutralité du Net (en anglais)
- [Rapport](#) de La Quadrature sur la neutralité du Net
- [Réponse](#) de La Quadrature à la consultation de l'Arcep sur la qualité de service de l'accès Internet
- [Réponse](#) de La Quadrature à la consultation du BEREC sur la transparence et la neutralité du Net
- [Contribution](#) au sujet de la télévision connectée
- [Tribune](#) sur la politique des fréquences et du spectre radio
- [Lettre ouverte](#) au Parlement européen - « Nous devons protéger la neutralité du Net en Europe »